



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11  
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

—

## AG de l'Association des communes fribourgeoises, à Porsel, le 30 juin 2016

*Allocution de Mme la Conseillère d'Etat Marie Garnier*

***Seules les paroles prononcées font foi !***

Monsieur le Président,  
Madame la Présidente sortante,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de l'ACF, sortant ou nouveaux,  
Mesdames les conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux,  
Mesdames et Messieurs les invités,

C'est un grand plaisir pour moi de vous saluer au nom du Conseil d'Etat pour votre assemblée constitutive. Votre association est un partenaire essentiel de l'Etat pour de très nombreux dossiers, et je me réjouis de constater que la succession est assurée au sein de son Comité.

Die Beziehung zwischen dem Staat und den Gemeinden ist fundamental. Es geht immer um die gleiche Bevölkerung und es ist wichtig, dass wir bei unserer Arbeit immer das Allgemeinwohl im Auge haben. Es stimmt, dass wir kurzfristig nicht immer die gleichen Interessen verfolgen. Aber am Ende haben wir das gleiche Ziel, und wir können uns in diesem Punkt wiederfinden.

Je tenais ce soir à aborder avec vous quelques dossiers qui nous occuperont dans les mois et les années à venir. Le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes en est un. Les travaux sont en cours, et portent notamment sur le domaine des personnes en situation de handicap, sur les bâtiments scolaires et sur le domaine des personnes âgées. A l'exception de ce dernier domaine, la répartition des tâches ne semble pas problématique. Les choses sont différentes au niveau de leur financement, et nous allons examiner les solutions pour rendre ce financement plus transparent et conforme au principe du « qui commande paie ».

Un autre chantier important de ma Direction porte sur l'élaboration d'une loi sur les finances communales, et l'introduction du nouveau modèle comptable pour les communes. Des travaux menés avec les représentants de l'ACF viennent de se terminer, et nous pourrions lancer la consultation sur ce point à l'automne. L'objectif est de donner aux communes une plus grande marge de manœuvre dans la gestion de leurs finances et une plus grande transparence. Autre point, la première évaluation du système de péréquation intercommunale, qui a été réalisée l'année dernière et qui aboutira à une modification de la loi actuelle dans les mois à venir. Aucune révolution dans le système, qui a à présent fait ses preuves, mais quelques ajustements.

Die Gemeinden sind die erste Ebene unseres demokratischen Systems. Sie bilden die Grundeinheit der territorialen Gliederung. Als solche sind sie von allen Überlegungen zu diesem Thema stark betroffen.

Wie Sie wissen, hat der Grosse Rat vor kurzem ein Postulat angenommen, in dem vom Staatsrat verlangt wird, die Frage der territorialen Gliederung erneut zu prüfen.

Ich denke, dass die Gemeinden in diese Überlegungen stark miteinbezogen werden müssen. Die Zukunft der Bezirke zum Beispiel, muss mit Ihnen geprüft werden, sei dies auf der Ebene der Gebietseinteilung oder der Aufgaben.

Auch die Rolle der Oberamtspersonen, die gleichzeitig als Aufsichtsperson über die Gemeinden, und als treibende Kraft für ihren Bezirk fungieren, wird präzisiert werden müssen.

Plusieurs chantiers ont déjà été menés en matière de structures territoriales durant cette législature. Vous vous souvenez sans doute de la question des cercles électoraux, qu'une jurisprudence du Tribunal fédéral nous obligeait à modifier. Nous avons introduit ainsi le système des groupements de cercle pour la Glâne et la Veveyse. La loi sur les communes ou celle relative à l'encouragement aux fusions de communes ont aussi été modifiées et adaptées, notamment suite à des motions déposées par certains de vos représentants.

Je pense notamment au report des élections dans les communes fusionnées, à l'introduction des cercles électoraux à l'intérieur des communes ou encore au prolongement de la période d'aide cantonale aux fusions.

Je tiens ici à revenir sur ce sujet des fusions. J'ai participé ici même il y a un peu plus de deux ans à la belle fête populaire organisée pour les 10 ans de la fusion des anciennes communes de Pont, Porsel et Bouloz. Une très belle soirée à l'occasion de laquelle M. Dévaud, qui était syndic de la commune, relevait qu'avec le recul, cette fusion aurait pu avoir lieu plus tôt.

S'interroger sur les relations qu'une commune entretient avec ses voisins est toujours une bonne chose. Cela peut aboutir à une fusion, mais aussi à une nouvelle dynamique de collaboration. De nombreux domaines nécessitent aujourd'hui de se projeter au niveau régional. Je vous invite toutes et tous à participer activement à ces réflexions, souvent menées avec le soutien actif de vos préfets.

Ich lade den FGV auch ein, alle Optionen für eine Verstärkung des Handlungsspielraums der Gemeinden zu prüfen; auch in Bereichen, die dem Anschein nach auf kantonaler Ebene behandelt werden müssten. Ich denke dabei zum Beispiel an Genf, wo sich der Gemeindeverband mit einer umfangreichen Verwaltung ausgestattet hat. Diese ist für den Bereich der Kleinkinderbetreuung zuständig, jedoch für das ganze Kantonsgebiet. Natürlich ist der Kontext dort ein ganz anderer. Aber es gibt Ideen, um die unschätzbare Nähe, die die Gemeindebehörden haben, dazu zu nutzen, gewisse Aufgaben über ein grösseres Gebiet gemeinsam zu verwalten.

Vous le voyez, les tâches ne manquent pas. Je suis sûre que vous les relèverez avec le courage et l'enthousiasme qui vous ont motivés à être candidats il y a quelques mois. Les communes ont une grande chance de pouvoir compter sur le dévouement de citoyennes et de citoyens prêts à prendre de leur temps et de leur énergie pour la collectivité.

Je relève également une belle féminisation de votre assemblée. Le nombre de femmes a progressé de 12%. Nous sommes encore loin de la parité, puisque nous atteignons difficilement 25% de femmes, mais cette progression est réjouissante. C'est un bon signe, qui montre que les femmes s'engagent et contribuent à la pluralité des points de vue au sein des autorités communales. Tout comme au sein des autorités cantonales, bien sûr... Je remarque d'ailleurs que la future première préfète du canton de Fribourg est peut-être dans cette salle ce soir !

Je tiens pour terminer à remercier et à féliciter votre présidente sortante, Mme Nadia Savary, pour l'énorme travail réalisé durant ces trois années. La tâche n'a pas manqué. Désenchevêtrément des tâches, évaluation de la péréquation intercommunale, future loi sur les finances communales,

réforme de la fiscalité des entreprises, Senior+... Nadia Savary a été de tous les dossiers délicats, pour défendre l'intérêt des communes.

Je relève qu'elle l'a toujours fait avec le souci final du bien de la population, ne fermant jamais la porte aux solutions de compromis. Merci Nadia pour cet engagement. Je sais que nous allons pouvoir profiter encore quelques mois de ton travail au sein de quelques groupes ou commissions et je m'en réjouis.

Je remercie également tous les membres du Comité, sortants comme nouveaux élus, pour leur travail. Je crois pouvoir dire que les relations entre l'Etat et les communes sont sereines et emplies de confiance et je vous en suis très reconnaissante. En vous souhaitant une très belle assemblée, je vous invite toutes et tous à vous associer à mes remerciements en leur adressant un tonnerre d'applaudissements.